

# Bilinguisme Colloque à Strasbourg

## Langue régionale : avec ou sans Charte

**Quel espoir pour les langues régionales après l'abandon de la promesse élyséenne de ratifier la Charte européenne ? Un colloque à Strasbourg y a réfléchi.**

La France, même si elle ne ratifie pas la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, appliquera les 39 dispositions qu'elle y avait choisies quand elle l'a signée en 1999. C'est le sens du courrier que le cabinet du président de la République a adressé à Pierre Klein, président d'Initiative citoyenne Alsace (ICA 2010). Celui-ci l'a indiqué en ouverture du colloque interrégional réuni vendredi et samedi à la Maison de la Région, à Strasbourg, sur le thème « Les langues de France et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ».

C'est peu de dire, en effet, qu'il y a du dépit parmi les militants des langues régionales. L'abandon de l'engagement n° 56 du candidat Hollande – la ratification de cette Charte signée par le gouvernement Jospin – passe mal.

C'est un paradoxe, a suggéré avec diplomatie Alexey Kozhemyakov, chef du secrétariat de la Charte dans l'Europe des 47 : « La France, État fondateur du Conseil, qui en accueille le siège dans une région bilingue, n'a pas ratifié ce texte alors que 24 autres États membres l'ont fait ».

### *Le « double langage »*

Philippe Richert, président (UMP) du conseil régional d'Alsace, l'a réaffirmé : il est favorable « à titre personnel mais aussi comme président de la Région », à la ratification de ce « grand texte de référence ». L'Allemagne l'a fait et « ne s'est pas effondrée sur elle-même » ! Philippe Richert ne « supporte plus [...] le double langage » qu'il repère sur cette question. « L'uniformité, c'est la mort, la diversité c'est la vie », a-t-il affirmé en citant Benjamin Constant.

Les préjugés demeurent, a constaté Justin Vogel, président de l'Office pour la langue et la culture alsaciennes (OLCA) – coorganisateur du colloque – qui a ironisé : « Les Alsaciens ont même payé de leur poche le TGV qui met la menace dialectale à moins de trois heures de l'Élysée... »

Faut-il continuer à plaider ? Faut-il plutôt faire « la Charte sans la Charte », soit par la loi, soit dans les régions, avec les collectivités locales, comme le proposent l'ICA et le Centre culturel alsacien ? Le débat a été nourri. Henri Giordan, directeur honoraire de recherches au CNRS, a plaidé pour le « poids symbolique » de la Charte. Jean-Marie Woehrling (Centre culturel alsacien) a jugé que « la sincérité de la conversion des autorités à la cause des langues régionales » était au fond le critère essentiel.

par Jacques Fortier, publiée le 02/06/2013 à 05:00